

Rappels des risques :



Inhalation de fibres



Coupure

Pré-requis

- On protège les autres, on se protège, et on respecte les règles. Aspirateur à filtre absolu et pas de soufflette.

Mode opératoire

| Description du mode opératoire (avec dangers associés) | Mesures de prévention collectives et individuelles spécifiques |
|---|---|
| TRAVAUX EN ATELIER | |
| <p>Préparation de l'Opération FZH câbles bleu FTF câbles rouge</p>  | <p>Protection Collective : Mise en place d'une table aspirante raccordée à un aspirateur à filtre absolu au poste de travail ou d'une table aspirante autonome.</p>  <p>Disposer à proximité du poste de travail d'une poubelle dédiée aux déchets fibreux</p> |
| <p>Pendant l'opération FZH câbles bleu FTF câbles rouge</p>  | <p>Protection Collective : Utilisation de la table aspirante pendant la phase de dénudage du câble pour maintenir un environnement de travail propre.</p> <p>Protection Individuelle : Mettre des gants lors de l'opération de dénudage (gants anti-coupure en cas d'utilisation d'outils coupants) ; porter des manches longues pour éviter les contacts cutanés</p> <p>Attention: Avant utilisation d'un générateur à air chaud pour rétreindre les gaines thermos par exemple, le poste de travail devra avoir été nettoyé pour éviter des projections de fibres dans l'environnement.</p> |
| <p>Après l'opération FZH câbles bleu FTF câbles rouge</p> | <p>Nettoyer la zone de travail avec un chiffon humide ou une lingette ou un aspirateur à filtre absolu. Déposer les chiffons et déchets dans une poubelle dédiée aux déchets fibreux</p> <p>Interdiction: Ne pas utiliser de soufflette à air pour nettoyer le poste de travail.</p> |
| <p>Câbles MSS et Câbles blancs</p>  | <p>Pour l'utilisation des câbles MSS, les consignes précédentes sont applicables.</p> <p>Le port des gants est obligatoire pendant toute la durée des opérations de dénudage, de connexion, et d'assemblage du connecteur sur le câble (locaux propres).</p> |

| Description du mode opératoire (avec dangers associés) | Mesures de prévention collectives et individuelles spécifiques |
|---|--|
| TRAVAUX A BORD | |
| <p>Préparation de l'Opération</p> <p>FZH câbles bleu</p> <p>FTF câbles rouge</p>  | <p>Protection Collective :</p> <p>Disposer à bord d'un aspirateur à filtre absolu pour nettoyer la zone de travail et les câbles et d'une poubelle dédiée aux déchets fibreux.</p> <p>Une table aspirante, raccordée à l'aspirateur, peut être ajoutée pour faciliter l'opération.</p> <p>Disposer à proximité du poste de travail d'une poubelle dédiée aux déchets fibreux</p>  <p>Attention: Prévoir un bon de feu pour l'utilisation du générateur à air chaud à bord.</p> |
| <p>Pendant l'opération</p> <p>FZH câbles bleu</p> <p>FTF câbles rouge</p>  | <p>Protection Collective :</p> <p>Utilisation de l'aspirateur (et de la table aspirante si possible) pendant la phase de dénudage du câble pour maintenir un environnement de travail propre.</p> <p>Protection Individuelle :</p> <p>Mettre des gants lors de l'opération de dénudage (gants anti-coupure en cas d'utilisation d'outils coupants) ; porter des manches longues pour éviter les contacts cutanés</p> <p>Attention: Avant utilisation d'un générateur à air chaud pour rétreindre les gaines thermos par exemple, le poste de travail devra avoir été nettoyé pour éviter des projections de fibres dans l'environnement.</p> |
| <p>Après l'opération</p> <p>FZH câbles bleu</p> <p>FTF câbles rouge</p> | <p>Nettoyer la zone de travail avec un chiffon humide ou une lingette ou un aspirateur à filtre absolu. Déposer les chiffons et déchets dans une poubelle dédiée aux déchets fibreux</p> <p>Interdiction: Ne pas utiliser de soufflette à air pour nettoyer le poste de travail.</p> |
| <p>Câbles MSS et Câbles blancs</p>  | <p>Pour l'utilisation des câbles MSS, les consignes précédentes sont applicables.</p> <p>Le port des gants est obligatoire pendant toute la durée des opérations de dénudage, de connexion, et d'assemblage du connecteur sur le câble (locaux propres).</p> |

Rédacteur :
F. DUBOST

Vérificateur :
F. MAILLARD
Visa acquis

Approbateur :
Y. HUMBERT

Date : 14/12/2020
VISA : ACQUIS
Original à SM/HSE